

Décision n°2022-106
Portant nomination du jury de validation du diplôme de l'ENS de Lyon du
02 décembre 2022

L'Administrateur provisoire de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu l'article L 712-2 du code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2012-715 du 07 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon ;

Vu l'arrêté du 21 juillet 2022 portant nomination dans les fonctions d'administrateur provisoire de l'École normale supérieure de Lyon – M. RICARD (Yanick) ;

Décide

Article 1 : Membres du jury ayant voix délibérative :

Le jury de validation du diplôme de l'ENS de Lyon est composé de :

Son Administrateur provisoire :

- Yanick Ricard, Administrateur provisoire de l'ENS de Lyon

La vice-présidente aux Études :

- Emmanuelle Boulineau

Les directeurs de départements de formation :

- François Roudier directeur adjoint du département de Biologie
- Belén Albela directrice adjointe du département de Chimie
- Karine Bécu-Robinault directrice du département Education et Humanités numériques
- Laurent Simula directeur du département d'Economie

Modalités de recours contre la présente décision : En application des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours gracieux auprès de l'Administrateur provisoire de l'ENS de Lyon et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon.



- Anne Benoît directrice du département d'Informatique
- Christophe Cusset directeur du département Lettres et Arts
- Julien Nègre représentera la directrice du département Lettres, Langues et civilisations étrangères
- Julien Vovelle directeur adjoint du département de Mathématiques
- Sébastien Manneville directeur du département de Physique
- Laurent Lavaud directeur du département des Sciences Humaines
- Sylvain Parent directeur du département des Sciences Sociales
- Samuel Angiboust directeur du département des Sciences de la Terre et des Planètes

Les adjoints de la VPE :

- Isabelle Baudino adjoint en charge de la Formation et des carrières en LSH
- Cyril Charles adjoint en charge de la Formation et des carrières en SEE

La responsable du diplôme de l'ENS de Lyon

- Isabel Colon de Carvajal responsable du diplôme de l'ENS de Lyon

Article 2 : Personnes invitées n'ayant pas voix délibérative

Peuvent assister au jury de validation du diplôme de l'ENS de Lyon, sans toutefois assister ni prendre part au délibéré, les personnes suivantes :

- Christine Boccingerher responsable du service des Études et de la scolarité
- Delphine Ponsot responsable adjointe du service des Études et de la scolarité

Article 3 : Entrée en vigueur

La présente décision entre en vigueur à compter de sa notification aux personnes intéressées et de sa publication sur le site institutionnel de l'école.

Article 4 : Exécution de la décision

Le directeur général des services de l'Ecole normale supérieure de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lyon, le 18 novembre 2022

Yanick RICARD